

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BOUCHERIE AL DAYAA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4,
Lot ODP, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/03/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOUCHERIE AL DAYAA »

- Objet :
- Activité de Boucherie ;
 - Vente au détail de viandes et de produits à base de viandes ;
 - Charcuterie et Traiteur ;
 - Vente de plats cuisinés;
 - Gestion et l'exploitation de restaurant gastronomique;
 - Toutes autres activités liées à l'objet social.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement aux objets précités ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou développement,

Et pour la réalisation de l'obi et social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec

possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4, Lot ODP, Ilot 00

Dirigeant(s) M MROUEH ABBAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03449 du 29/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24241/GTCA/RC/2023 du 29/03/2023

